

Tjenbé Rèd!



Act Up-Paris et Tjenbé Rèd engagent un dialogue laborieux avec le public de Capleton

*(Une pétition «Sauvons le Dancehall» est lancée
au sein de la mouvance reggae dancehall
- Tjenbé Rèd proposera prochainement aux associations
de défense des droits humains de réfléchir à la suite
de la campagne Stop Murder Music)*

*Paris, le mercredi 12 novembre 2008
Communiqué de presse n°TR08SOC38*

Hier soir entre 18 et 19 heures, sous une forte pluie, cinq militantEs et sympathisantEs d'Act Up-Paris et de Tjenbé Rèd (Stop Murder Music France) ont distribué un tract au public de Capleton. Ce chanteur de *reggae dancehall* jamaïcain, signalé pour les paroles homophobes et violentes de plusieurs de ses chansons, se produisait à l'*Elysée Montmartre* (Paris, XVIIIème).

Les deux associations de lutte contre le sida et contre l'homophobie avaient choisi de ne pas solliciter l'annulation ou l'interdiction du concert du chanteur, préférant ouvrir le dialogue avec son public. Le tract distribué comprenait, d'une part, un fac-similé du *Reggae Compassionate Act (RCA)* signé par Capleton et, d'autre part, le texte d'une pétition intitulée *Sauvons le Dancehall* :

Le *RCA* est une charte éthique signée par Capleton le 10 mai 2007 pour mettre un terme, le concernant, à la campagne *Stop Murder Music*, engagée contre plusieurs artistes de *reggae dancehall* en raison des propos homophobes récurrents dans ce style de musique (lancée en 2004, cette campagne avait abouti à plusieurs annulations de concerts en France et dans le monde) ;

La pétition *Sauvons le Dancehall* vient pour sa part d'être lancée par deux fans de *reggae dancehall* en France, ce lundi 10 novembre, pour éviter ces annulations et pour appeler le mouvement *reggae dancehall* à trouver un terrain d'entente avec les associations de défense des droits humains.

De très nombreuses personnes dans le public (neuf sur dix ?) refusaient tout dialogue ou considéraient comme normal ou pas choquant d'appeler «à pendre ou brûler les lesbiennes et les pédés» (modes opératoires parmi d'autres préconisés par Capleton dans plusieurs de ses chansons, le 25 décembre 2007 encore). Quelques autres ont pris le tract, souhaitant étudier la pétition à tête reposée. Beaucoup contestaient l'authenticité de la signature de Capleton ou de la pétition.

Act Up-Paris et *Tjenbé Rèd* (Stop Murder Music France) ont cependant recueilli treize signatures, sur plusieurs centaines de personnes présentes. Un début encourageant ? Nous proposerons prochainement aux associations de défense des droits humains de réfléchir collectivement à la réponse qu'il convient d'apporter à cette question.

*Pour Tjenbé Rèd
(Stop Murder Music France)
Le président, David Auerbach Chiffrin
tjenbered@hotmail.fr
+33 (0)6 10 55 63 60*

[1A] Tract distribué au public de Capleton le 11 novembre 2008, comprenant, à gauche, un fac-similé du Reggae Compassionate Act signé par Capleton le 10 mai 2007 et, à droite, la pétition Sauvons le Dancehall lancée par deux fans de reggae dancehall le 10 novembre 2008 <http://www.tjenbered.fr/2008/20081111-99.pdf> [fr]

[1B] *Pamphlet, distributed to Capleton's audience the 11th of November 2008, consisted partly of a facsimile of the Reggae Compassionate Act (RCA), signed by Capleton the 10th of May 2007, as well as the text of a petition entitled "Sauvons le Dancehall" (Save Dancehall!) launched by two reggae dancehall fans the 10th of November 2008*
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081111-79.pdf> [en]

[2A] Formulaire de recueil des signatures de la pétition Sauvons le Dancehall lancée par deux fans de reggae dancehall le 10 novembre 2008 (comprenant le texte de cette pétition) <http://www.tjenbered.fr/2008/20081111-98.pdf> [fr]

[2B] *Petition entitled "Sauvons le Dancehall" (Save Dancehall!), launched by two reggae dancehall fans the 10th of November 2008, with boxes to file by signatories*
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081111-78.pdf> [en]

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion
sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans)
en France ultramarine & hexagonale
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007,
Journal officiel du 16 juin 2007
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines
près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes
agissant en France dans la lutte contre le sida
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable
Stop Murder Music France, relais du réseau Stop Murder Music en France
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé
et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile
Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort
lancé le 6 août 2007 par la Coalition mondiale contre la peine de mort
Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008
Soutien du collectif DroitsEtProstitution
Courriels : contact@tjenbered.fr | MSN : tjenbered@hotmail.fr |
Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>
Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)
113, boulevard Voltaire, 75011 Paris
